

LA GAZETTE DE JOLLETTE
PARAIT TOUS LES
Mardi et Vendredi.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES
Première insertion par
Ligne... 20.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS.

A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-Dame, Joliette.

MARTEL & BEAUPRE, Avocats, Bureau: Bloc Fisk, No. 3 et 4, Joliette.

MM. Martel & Beaupre suivront les Cours du District de Joliette.

BABY & McCONVILLE, Avocats, Coin des Rues St. Viateur, et Ste. Marie, Joliette.

MM. Baby & McConville suivront les Circonstances de Montcalm, l'Assomption et Berthier.

C. P. CHARLAND, avocat, Bureau: Fisk's Block - Porte No. 1, Joliette.

M. Charland suivra les Circonstances de Montcalm, Berthier et l'Assomption.

ARTHUR McCONVILLE, avocat, Bureau: Place Bourget, Joliette.

NOTAIRES.

VEZINA & DESORMERS, Notaires publics, Bureau rue Mansseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez L. Desaulniers, Notaire, Joliette.

J. O. LEBLANC, Notaire, Joliette - Bureau: Chez Mde. veuve Potvin, Rue Notre-Dame.

Avril 1874.

HUISSIERS.

A. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Encarteur licencie, Joliette.

MARCISSÉ MARTEL, Huissier de la Cour Supérieure, Joliette.

S. LIPPE, Huissier, St. Ambrose.

BRE DESMARAIS, Huissier, Bureau Rue de Lanquar, Joliette.

PERRAULT, Huissier de la Cour Supérieure, rue Mansseau, Joliette.

A. CORNELIER, C. D. CORNELIER.

M. A. CORNELIER

Profite de cette occasion pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils lui ont donné.

CHARLES LEVESQUE, V. S. MEDICIN VETERINAIRE

Gradué du Collège Vétérinaire de Montréal.

Bureau: à Berthier.

Attention! Attention!

Pa. de vigilance et la ponctualité avec laquelle on est servi chez

J. J. PROVOST

CON DES RUES

St. Charles Borromée et Notre Dame.

Il semble que le poisson est baigné de deux degrés, au moins, car on ne peut aller ailleurs, en suivant la foule qui toujours entre et sort comme si le poisson n'était plus un obstacle.

Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un scandale à présent?

Mais on revanche, il nous vend des légumes si purs, de la bonne fleur, du bon café, du bon poisson, du bon thé, du bon lait, du bon sucre, et de toutes sortes de provisions à si bon marché et sans nous tromper, que l'on épargne beaucoup en achetant chez lui.

Il n'a pas cessé non plus d'acheter les grains de toute sorte, ainsi que la farine d'avoine, et il paie toujours le haut prix. En ce cas, continuons de l'encourager.

Merci d'avance, Messieurs, et venez me voir.

J. J. PROVOST

Joliette, 13 Décembre 1875.

J. U. FOUCHER contiendra comme par le passé, à vendre, au plus bas prix, et aux conditions les plus avantageuses, et avec garantie les

Machines à Coudre

de toutes les manufactures du Canada et des Etats-Unis.

JOS. EMURY LEPROMON

AGENT GENERAL

Bureau: Bloc Fisk, No. 8

EN FACE DU MARCHE NEUF

JOLLETTE.

M. LEPROMON se chargera aussi de toutes collections, lesquelles seront faites avec diligence.

NICOLAS RIOPEL

PLACE LAVALTRIE

EN FACE DU MARCHE NEUF

[Près de la Pharmacie de M. Robitaille]

JOLLETTE

DONNE AVIS au Public qu'il a ouvert un MAGASIN DE FLEUR, et qu'il y échange, dans le cas qu'on ne voudrait pas donner d'argent, pour du beurre, du grain, des animaux, etc.

Le tout à des Conditions très faciles.

Venez voir et vous serez satisfaits.

NICOLAS RIOPEL.

Joliette, 14 Juillet 1876.

A VENDRE.

Un emplacement, bâti de maison et dépendances, situé au coin des rues Ste. Angélique et St. Antoine, Joliette.

Une terre située dans la paroisse de St. Chs. Borromée, concession de la Bise de Rue, entre les propriétés de T. Venne et J. Poitras. - Ces deux propriétés appartenant autrefois à Jos. Lavoie.

Conditions faciles, s'adresser à

Frs. LAVOIE, No. 60 - Rue St. Antoine, Montréal 8976.

MOULIN TRUSDELL - CHERTSEY.

Bois de sciage à vendre meilleur marché que dans aucune autre pièce.

Planche, Madrier de Serisier, Erable, Frêne, Hêtre, Epinette, Pinet Cèdre, ou scie à entre.

WM. J. POPE.

BOIS DE SCIAGE A VENDRE AU MOULIN DE GAGNON VILLAGE DE MONTCALM.

A des prix réduits, toute espèce de bois de sciage, telle que: Planche de colonnade, Madrier de 14 à 3 pouces et lardons de pin, Epinette et Cèdre.

Bois de Cèdre, Frêne de Cèdre et Piquet, et toute sorte de bois scie à entre.

Que l'on vendra à bas prix pour argent comptant ou pour toute sorte de produits et à des prix les plus réduits.

Un ou deux personnes solvables ou donnera un dédit bien raisonnable.

WM. J. POPE.

BOIS FRANC POUR VENDRE - MOULIN GAGNON - VILLAGE DE MONTCALM.

Planche et madrier de Serisier, Erable et Frêne, scie l'hiver passé.

WM. J. POPE.

FONDERIE & FORGE

P. LAFORAINS, & CIE

RUE ST. PAUL

(PRÈS LE MARCHE)

JOLLETTE

Ont constamment en vente les objets suivants manufacturés par eux:

Charrues en acier et en fonte pour labourer dans les champs

pour faire les sillons et renchasser

Charrueaux, roues pour moutons &c. &c. l'usage d'un cheval pour le foie.

- AUSSI -

"LA REINE DE MOISSON"

On s'oparateur de grains et de graines

O. K. WOOD

PATENTE LE 9 MARS 1875

MM. P. Laforains, fils & Cie sont aussi agent pour la vente des faucheuses et moissonneuses de M. MOODY.

Joliette, 20 Avril 1875.

Feuilleton!

LES

MARTYRS DE LA SIBIRIE.

CHAPITRE VII

MARCHE CONCLU.

(Suite.)

-Ne sois pas jaloux, frère, ce

quelqu'un, c'est Dieu, qui n'a pas

abandonné mon mari dans son

cachot, et qui saura bien protéger

contre les méchants, l'humble ser-

vanté de notre bonne Mère de

Tchostakove, la fille et la sœur de

ceux qui ont répandu leur sang

pour la gloire de son saint nom.

L'accent de la fille de Kirposky

était à la fois si convaincu et si

ferme, que l'ouvrier baissa la tête

avec soumission et demeura sans

réponse.

-Ceux-là ne seront pas trom-

pés, qui ont mis leur espérance

dans le Seigneur, dit la vieille

Polonaise; tu as raison, mon enfant,

et nous avons tort, vas avec confi-

ance, nous prions Dieu pour toi.

Mathei, prévient Pascovie et fais

avancer un drochki.

Le Polonais s'inclina et sortit.

Une demi-heure après, la sainte

était dans le cabinet du grossier

Krapoulof, Pascovie allaitait ap-

près du bureau d'Etienne qui,

dans ses rêves, souriait aux anges

ses frères, et derrière un pilier de

la cathédrale, une vieille femme

prosternée, priait avec ferveur.

Celui dont la puissance avait dé-

fendu le jeune Daniel contre la

fièvre des lions allamés.

Sa Haute Noblesse était pres-

que bienveillante; sa bonne plai-

santerie de la veille, le d'convertir

du billet faux, l'arrestation d'A-

brahim, au moment même où il

allait franchir le seuil de la prison,

l'avaient rendu d'excellente hu-

meur.

-Ah! te voici, fit-il, sans sou-

lever sa casquette, ni retirer ses

pieds de dessus la table et sa pipe

-J'espère pouvoir revenir de-

main matin. Votre Haute Nobles-

se me permettra bien d'apporter

un peu de ligne, du pain et du

vin à mon mari?

-Tout ce qu'il te plaira, un

jeu de cartes même, si tu veux,

pour qu'il puisse se distraire, en

faisant des patiences, ricana Kra-

poulou, en crachant par-dessus son

épau.

-Et de faire nettoyer son ca-

chot, changer la paille, lui donner

un peu de savon et....

-Comment donc, ma belle en-

fant, tu pourras même le faire par-

queter, y mettre un divan et un

papier de couleur, avec une table

toilette, avec un miroir, pour se

regarder, et une pendule dorée

pour lui sonner les heures en mu-

sique, comme celle qui est dans

la salle à manger de Son Excellen-

ce le gouverneur; comment donc,

mais apporte tout ce qui te fera

plaisir.

-Je remercie Votre Haute Nob-

les de sa bonté, fit Thadée, fei-

gnant de ne pas comprendre l'in-

solente ironie du Russe.

-Régions d'abord notre mé-

moire et tu me remercieras ensui-

te, reprit Krapoulou, en retirant

ses pieds et en se rapprochant de

la table sur laquelle il prit un

crayon et une feuille de papier.

-Mais tout est réglé, ce me

semble, fit la Polonaise; ne m'a-

vez-vous pas dit 500 roubles?

-Pour une simple visite, oui;

mais outre les visites, il y a aussi

de légers droits d'octroi à payer,

ma belle, car j'ai établi ici un

petit bureau d'octroi, dont je suis

le receveur. Voyons, tu veux ap-

porter du linge blanc?

-Du linge, des vêtements, du

savon, du pain....

-Hé! pas si vite, que diable,

laisse-moi le temps d'écrire; linge,

vêtements, savon, et puis....

s'écria le géôlier, en se levant de

rire seulement, à Thadée, il m'a-

vait fait attacher à un poteau,

pour me fusiller.

-Et il vous a fait grâce.

-Et moi, donc, ne l'ai-je pas

sauvé de la potence?

-Ce qui veut dire que je de-

vais, à mon tour, lui ouvrir la

porte et lui souhaiter bon voyage.

Sais-tu que tu es très-amusante,

ma chérie; voyons, combien me

donnerais-tu bien pour cela?

Thadée eut un frisson d'espéran-

ce.

-Combien exigeriez-vous? dit-

elle.

Krapoulou la regarda fixement,

pour voir si elle ne le raillait pas

à son tour.

Elle soutint impassiblement ce

regard, et retint sa question.

Le géôlier posa sa pipe, et se

reversa en arrière, comme un

homme qui réfléchit.

-Cinquante mille roubles, dit-

il, la regardant toujours.

-Rendu vivant, hors de la fron-

tière?

-Oui, soit en Prusse, soit en

Antriche, à ton choix.

-Et payables seulement alors?

-Seulement alors. Acceptes-

tu?

-J'accepte, fit-elle.

Les yeux de Krapoulou s'en-

flammèrent de cupidité.

-Jure-le, dit-il, en se soulevant

à demi, comme pour saisir l'or.

-Je le jure! fit-elle, toujours

impassible en apparence.

Sur son fauteuil, se laissa retom-

ber sur son fauteuil, en poussant un

éclat de rire méchant, et s'écria:

Ah! tu as 50,000 roubles, ma

colombe; eh bien! je suis aise de

le savoir, chacune de tes visites te

coûtera 2,000 roubles à présent;

dans vingt-cinq jours, j'aurai tes

50,000 roubles à présent; mari en

prison; entends-tu bien, n'aise que

tu es?

Il pensait l'avoir fondroyée.

Elle se redressa fière et mépri-

sante.

-Tu ne me connais pas, dit-elle,

d'une voix lente et solennelle, tu

ne sais ni qui je suis ni ce que je

peux. J'ai juré de te payer 50,000

roubles la rançon de mon mari, tu

sais à quelles conditions; mais je

jure que de ces 50,000 roubles, tu

ne toucheras pas un seul kopek,

si tu ne le dévies pas, et pour

preuve de ce que je te dis, je

m'engage à ne venir le voir de-

main, ou le jour qu'il me plaira de

choisir, qu'à la condition de lui

apporter ou faire donner tout ce

que j'ai mentionné, sans rien

payer au-delà des 500 roubles pro-

mis.

Il

JOLIETTE

MARDI, 15 AOUT 1876.

AFFAIRES MUNICIPALES.

L'Aqueduc. Nous donnons plus de la dernière séance de notre Conseil de Ville. Comme on le verra, la question la plus importante qui se trouve devant nos édiles, est celle de l'Aqueduc. Quand on songe qu'il y a six ans qu'il est question, de construire un aqueduc pour Joliette et que le premier pas n'est pas encore fait, l'on est tenté de croire que ce n'est que pour s'amuser que l'on met, chaque année, cette question devant le peuple, aux élections, et plus tard, devant le corps des Conseillers.

Au reste, si nos souvenirs sont fidèles : on peut dire que, la chose ne presse pas encore, puis que il y a à peine trois ans, 118 propriétaires ou contribuables s'adressaient au conseil d'alors pour empêcher la construction de l'aqueduc, qui devait se faire. L'expérience pour une telle entreprise manquait dans le temps. En a-t-on acquise depuis ?

Le conseil de ville est actuellement divisé en deux partis : celui du Statu quo et celui qui est prêt à accorder un privilège à toute personne qui en fera la demande et qui se conformera aux conditions imposées par le Conseil. M. Godin a exposé, mercredi, ses vues sur l'octroi d'un privilège. Il a mis en même temps, devant le conseil, un projet concernant cette matière. Nous sommes loin d'approuver les vues de M. Godin au sujet de ce privilège ; mais nous pouvons dire que son règlement est à cet égard bien fait, bien préparé et que, avec quelques légères modifications, il devra être adopté si le conseil de ville consent à se départir d'un droit dont l'exercice lui assurera de très forts revenus.

On a dit mercredi, que l'entreprise de la construction d'un aqueduc par la corporation serait hasardeuse, qu'on avait peu d'expérience dans cette matière et que la Ville se trouverait, du coup, grevée d'une dette considérable. Arguments qui sont très faibles. Arguties que tout cela.

Comme la Ville de Joliette ne pourrait faire, pour et par elle-même, ce que tant d'individus ont fait à L'Assomption, à L'Épiphanie, à Terrebonne, à St. Hilaire, à St. Cathbert, à St. Jacques et à tant d'autres endroits. A-t-on jamais entendu dire que ces individus ou ces corporations se soient ruinés avec ces entreprises ? non ! Eh bien ! l'expérience de tant de personnes devrait ouvrir les yeux aux plus obstinés.

Quant à la construction d'un aqueduc en fer, les auteurs de ce projet doivent s'apercevoir qu'il faut y renoncer pour le moment. La ville ne peut pas imposer sur chacun de ses habitants une taxe de \$15 pour la seule satisfaction de 4 ou 5 individus. Nous supposons que la question de l'aqueduc, de l'octroi d'un privilège, etc., sera débattue de nouveau, mercredi prochain. Nous aimons à croire que la population se portera en grand nombre à l'Hôtel de Ville. Mais nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer l'espoir que les applaudissements et les cris dont a été témoin la dernière séance ne se renouvelleront pas. Car s'il est permis au Conseil de Ville, de dire des choses qui flattent le sentiment populaire et même de se rendre ridicules, comme quelques conseillers l'ont fait mercredi, le peuple lui, n'a jamais le droit d'y applaudir. C'est au contraire le devoir de chacun d'écouter en silence et de juger.

MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTREAL.

Mercredi, 9 Août.

Nous apprenons avec peine que Monseigneur Bourget a encore affaibli depuis hier. Sa Grandeur a beaucoup souffert la nuit dernière.

Judi, 10 Août.

Les souffrances atroces auxquelles était en proie Sa Grandeur Mgr. de Montréal, durant la journée d'hier, étaient sensiblement diminuées à 11 heures du soir. Nous espérons que ce matin l'illustre malade aura passé une nuit qui lui fera oublier la précédente.

Vendredi, 11 Août.

Mgr. l'évêque de Montréal a passé mercredi une très-mauvaise journée ; tous ceux qui le voyaient s'en revenaient convaincus qu'il ne pouvait aller bien loin dans cet état.

Mgr. a eu, depuis hier matin, une nouvelle crise occasionnée par des souffrances aiguës ; mais à 2 hrs., p. m. il souffrait moins. L'état de faiblesse dans lequel se trouve Sa Grandeur, augmente de plus en plus.

Samedi, 12 août.

Mgr. l'évêque de Montréal est toujours dans le même état critique. Ses souffrances ne diminuent en rien, et sa faiblesse au contraire augmente toujours sensiblement.

N. Houde

OUI ET NON.

Tel est le fameux problème que les victoires et les défaites successives des armées Turques et Serbes n'ont pu encore résoudre. C'est oui ou non, tellement qu'on sait à peine à qui s'en rapporter dans les récits qui nous arrivent d'outre-mer. En tout cas, la désolation et la ruine régnaient à Belgrade, capitale et forteresse de la Serbie ainsi que dans les autres Provinces. Il en est de même dans les Provinces Turques. Car, eux aussi, ils ont à supporter de leur côté toutes les horreurs de la position. Cependant, il n'est personne ici, surtout parmi nos journalistes, si toutefois on en excepte le Canadien de Québec et le Leader de Toronto, qui accorde aux Turcs leur quote-part dans les pertes et les cruautés commises. En général on définit la domination musulmane une "monstruosité" ni plus ni moins, qu'il faut exterminer et faire disparaître du sol de l'Europe. Mais qui sait si un autre gouvernement serait bien meilleur, surtout, si pour un instant, on le suppose schématique ou plus ou moins athée. Car les bons musulmans croient sincèrement à l'existence de Dieu, et, sous ce rapport, comme nation, sont peut-être meilleurs que la plupart des gouvernements soi-disant civilisés de l'Europe. En Turquie on croit encore, tandis qu'en Europe on ne voit, on rejette tout, on proclame l'athéisme qui est incontestablement cent fois pire qu'une croyance erronée.

Au reste, quand on ne connaît pas exactement un peuple, il est bien difficile de le juger, sinon par des données parfois tout-à-fait inexactes. Un poète célèbre, que chacun admire, et qu'on ne saurait accuser de prédilection pour l'élément turc, Lord Byron a dit : "Les Ottomans avec tous leurs défauts, ne sont point un peuple méprisable". Ils ne sont pas trompeurs, ni lâches, ni assassins ; ils ne brûlent pas les hérétiques ; ils sont fidèles à leur Sultan jusqu'à ce qu'il devienne incapable de régner et à leur Dieu, toujours. S'ils étaient un beau matin arrachés de St. Sophie de Constantinople et remplacés par les Français ou les Russes, il est douteux que l'Europe gagnât au change ; au moins est-il certain que l'Angleterre y perdrait.

Il est vrai, qu'à en croire les dépêches télégraphiques, on aurait à enregistrer d'affreux massacres, mais nous avons aujourd'hui la certitude que la plupart de ces faits ont été étrangement défigurés selon les intérêts politiques des nations intéressées dans ce grand conflit. Pour ce qui est de la situation présente, elle n'est guère à l'avantage des Serbes. Il est de plus en plus manifeste que leur cause est perdue et qu'une intervention efficace des Grandes Puissances vient d'être sollicitée par le Prince Milan de Serbie. On nous dit que le Gouvernement de St. Petersburg n'est pas encore décidé à intervenir, nonobstant sa sympathie profonde pour les intérêts des Serbes. En effet plusieurs milliers de soldats Russes sont déjà venus prendre du service dans l'armée. D'un autre côté la Prusse, par l'organe de M. de Bismark, a déclaré récemment que l'Allemagne n'abandonnerait pas la Russie, et que si la chose était nécessaire elle la soutiendrait jusque sur le champ de bataille. Ristich, Premier-Ministre Serbe, a eu une entrevue avec le Consul Anglais à Belgrade, aux fins d'entamer des négociations pour un armistice. L'Angleterre, quoique peu soucieuse de sa nature, sur les intérêts qui ne sont pas les siens, s'est cependant émue sur les atrocités commises en Bulgarie et semble vouloir fraterniser avec les Insurgés Slaves en leur tendant une main secourable. Car une guerre faite pour soutenir les Turcs contre les chrétiens des Provinces Insurgées serait fort impopulaire en Angleterre. On a donc lieu de croire que, sous peu de jours, les parties belligérantes déposeront les armes. Il est quasi temps quand on songe, que de toute l'armée Serbe, il ne reste plus que 50 mille hommes en état de porter les armes.

Le Général Tchernayeff qui avait demandé sa démission au Prince Milan, a été réinstallé de nouveau. Quoiqu'il en soit du résultat des armes, l'autonomie des Provinces doit être reconnue, sinon la Russie interviendra et alors nouvelle guerre et nouveaux massacres.

CONGRÈS DE JOURNALISTES.

M. le Rédacteur du Progrès de Sherbrooke, suggère, dans son dernier numéro, le plan d'une grande réunion de tous les Rédacteurs de Feuilles Françaises en ce pays. Notre éminent confrère signale, en même temps, plusieurs des causes qui empêchent le plus souvent les rédacteurs de réussir, et croit qu'une assemblée de tous les journalistes Français, serait un puissant moyen de discuter et d'adopter les mesures les plus propres à remédier à ce triste état de choses.

Pour notre part, nous l'en remercions bien sincèrement et désirons concourir, en autant qu'il se pourra, dans l'idée excellente émise par notre confrère.

LE GRAND CENTENAIRE A PHILADELPHIE.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant aujourd'hui un compte-rendu fidèle, des merveilles étalées à l'Exposition monstre de Philadelphie. Ils verront que le Canada n'est pas resté en arrière dans ce grand concert de toutes les nations de l'univers pour témoigner des progrès de la science, de l'industrie et des arts du XIXème siècle. En effet, les produits du Canada, nous sommes heureux de le dire, ont étonné et excité l'admiration, non-seulement des Américains, mais encore des représentants de toutes les nations Européennes. On sait que depuis l'ouverture, en mai dernier, des milliers d'étrangers de toutes nations et de tous les pays de la terre ont visité successivement Philadelphie. Rien du reste n'a été négligé pour rendre ce spectacle le plus attrayant possible et ceux de nos compatriotes qui l'ont admiré, sont unanimes à constater de la grandeur et de la beauté des objets exposés aux regards. Voici ce qu'en dit le Courrier des Etats Unis.

"Au-dessus des Etats-Unis s'étend une région, presque aussi grande que l'Europe entière, connue sous le nom de l'Amérique Britannique du Nord. Elle était divisée en provinces et territoires, et l'Angleterre réunît en 1867 en un seul gouvernement et décora du titre de "Domaine du Canada." titre qui exprime bien l'idée de propriété qu'elle se réserve sur ces contrées et l'autonomie politique qu'elle leur octroie. Cette confédération comprend aujourd'hui les provinces maritimes de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard, la province de Québec habitée en majorité par les descendants de colons français, celle d'Ontario, de Manitoba et de la Colombie Anglaise, et les vastes territoires du Nord-Ouest. Seule, Terre Neuve n'a pas encore donné son adhésion à l'union fédérative.

Baignés par trois océans et par ces mers intérieures qui se sont creusées des fleuves à l'avenant, ces régions septentrionales forment géographiquement la tête, les épaules et les bras du continent. Il est vrai que, prises dans leur ensemble, elles n'ont pas dépassé l'état embryonnaire de leur développement, car elles ne contiennent pas plus de quatre millions d'âmes. Mais les capitaux anglais et l'exemple des Etats-Unis ont lancé ces populations énergiques sur la voie du progrès et elles ne s'endorment pas en route : les Canadiens se vantent de posséder la troisième marine marchande du monde.

C'est n'ait donc pas une mince tâche que de concentrer les productions naturelles et artificielles d'une si vaste étendue de pays. Desireux de mesurer la marche ascendante que devrait suivre la confédération—qui ne compte qu'une décennie—par celle de la république voisine qui célèbre la centième anniversaire de son existence féconde, le gouvernement du Canada prit l'initiative et se mit résolument à l'œuvre. Il fit voter par le parlement une somme de \$100,000 pour subvenir aux frais d'installation et de transport. L'organisation fut calquée jusqu'à un certain point sur celle des Etats-Unis. On nomma une commission à laquelle fut dévolue le soin de mettre l'affaire en branle. Chacune des provinces, à l'instar de chaque Etat, pouvait à son tour et à ses frais nommer des commissaires et attribuer à son exposition particulière telle somme qu'elle jugerait à propos d'y employer. Près de \$500,000 ont été votés par les diverses provinces, Ontario allouant \$25,000, Québec \$9,000, et les autres provinces fournissant le reste. Le résultat de cette organisation générale et locale à la fois a été que le Canada, qui, dans la dernière exposition universelle où il a paru, n'occupait en tout qu'une superficie de 4,000 pieds, couvra dans celle-ci un espace de 80,000 pieds—augmentation notable de ses forces matérielles et jaugage de sa capacité productive.

Nous avons déjà eu l'occasion de louer sans restriction aucune la distribution méthodique, l'aménagement léger et commode, le groupement scientifique de l'Exposition canadienne. Une visite plus minutieuse nous a permis de confirmer pleinement nos premières impressions. Faisons maintenant le tour des divers départements et présentons une vue générale de ce que les exposants canadiens ont montré de plus remarquable.

Il fallait s'attendre à ce qu'une région tellement immense et accidentée contiendrait une variété infinie de produits minéraux. Aussi y trouve-t-on en abondance l'or, l'argent, le fer, le cuivre, la tourbe, le pétrole, le charbon, cette matière précieuse dont le Cap-Breton et la Nouvelle-Ecosse ont fait des monuments qui, placés à l'extrémité de la section canadienne, semblent à tout exprès pour indiquer leur position géographique à l'entrée du golfe et au vestibule de la Confédération. Il y a de beaux échantillons de marbre provenant de carrières accessibles de la province de Québec. La Colombie Anglaise a élevé une pyramide énorme destinée à représenter aux regards éblouis de ses co-sujets laquatre d'or tirée de ses rivières et extraite de ses montagnes. Faut-il s'étonner, après cette exhibition de richesse aurifère, que les dix mille Américains qui ont le bonheur d'habiter la

Colombie aient des prétentions grosses comme un million de peuple ? A leur compte sans doute, un Colombien vaut dix mille Canadiens.

Ce serait trop exiger d'un pays possédant une population relativement infime que d'avoir établi des manufactures capables de lutter par leur fini ou leur nombre avec celles des nations mieux situées sous ce rapport. Du reste, pendant trop longtemps, le tarif canadien a été subordonné au contrôle de la métropole ; ajoutons que, tant que le Canada occupera la position semi-indépendante dans laquelle il oscille en ce moment, il ne saurait atteindre à une prospérité complète. En dépit de ces causes d'atonie industrielle, on voit partout des germes de manufactures qui entreront en pleine floraison dès qu'elles recevront une protection adéquate. Les fabriques qui nous ont paru faire la concurrence la plus redoutable aux produits similaires des autres pays sont les huiles, savons et chandelles—les briques—l'ameublement—les chapeaux et souliers—les travaux à l'aiguille—les draps—les fourrures, dont la beauté captive l'attention de tous les observateurs de bon goût—les outils, surtout ceux qui servent à l'exploitation de la grande industrie des bois—la quincaillerie, qui offre des spécimens qui promettent les voitures d'hiver et d'été avec la sellerie qui les accompagne. Les machines à coudre ont fait leur chemin de l'autre côté de la frontière, et l'une d'elles, la coususe Wanzar, jette un défi audacieux à ses rivales américaines.

Si l'on passe au département de l'éducation et de la science, on admire, planant au-dessus de tous les autres objets, l'exposition du système d'instruction de la province d'Ontario qu'elle a perfectionné. Les Etats-Unis, pourtant si avancés et si ardents en fait d'éducation populaire, ne présentent rien de plus savamment ordonné. De l'école primaire à l'université, on nous fait voir et palper tous les chaînons qui relient entre elles les diverses parties du système. Les écoles modèles, tableaux, atlas en relief, d'essais, bref, tous les appareils à l'aide desquels l'instruction tombe sous le sens, sont exposés dans un ordre logique qui initie le spectateur au système qui a porté à un si haut degré l'influence et le crédit de cette province prépondérante de la confédération. L'intelligence de la population, formée par l'établissement libéral d'écoles publiques au fond des campagnes comme au sein des villes, a produit les résultats bienfaisants qu'on en attendait. L'instruction supérieure de la province de Québec est représentée par les modèles de vingt-cinq collèges et convents, édifices spacieux, à l'aspect solide, entourés de pelouses verdoyantes.

Il est possible que les chefs-d'œuvre des écoles européennes qui embellissent la galerie des beaux arts aient ébloui notre jugement, mais nous sommes d'avis que la peinture et la photographie sorties des ateliers canadiens ne s'élevaient pas au delà du médiocre.

Les machines envoyées par le Canada ne brillent ni par le nombre ni par l'originalité ; ce sont plutôt des imitations bien réussies que des innovations importantes. Qu'on ne l'oublie point ; pas de règles sans exceptions, en exposition comme en grammaire.

C'est avec plaisir que nous arrivons à l'agriculture, car là encore le Canada peut disputer l'avantage à ses compétiteurs. Les bois, les céréales, le cuir, les collections d'insectes, de poissons et d'oiseaux, les instruments aratoires ; moissonneuses, faucheuses, etc, se pressent tellement nombreux et d'une telle qualité que cet étalage a dépassé notre attente. C'est un catalogue à la main et sur les lieux qu'il faut aller pour s'en rendre compte.

On nous fait espérer pour l'automne une exposition qui fera ouvrir les yeux des horticulteurs étrangers et un concours d'animaux qui mettra désormais le Canada hors concours. Qui sera à Philadelphie verra.

Les dames canadiennes ont montré l'agilité de leurs doigts et la vivacité de leur imagination dans les ouvrages de leur ressort. Nous avons entendu ces juges inexorables de leurs pays, les femmes, prononcer des décrets bien favorables en passant devant des vitrines qui déployaient ces cent objets de toilette qui font le désespoir et la passion du sexe.

Une large part du succès de l'exposition canadienne revient à l'énergie de M. Letellier de Saint-Just, le ministre de l'Agriculture, et à l'activité de M. J. Perrault, le secrétaire de la commission fédérale. M. S. C. Stevenson, commissaire de la province de Québec, met une complaisance infatigable à surveiller les intérêts de ses constituants. M. Joly, si justement estimé, a été nommé l'un des jurés au département de l'agriculture.

Nous allions oublier—tant l'aplace qu'il tient à l'Exposition est minime—ces bons aborigènes, qui laissent si peu de traces ineffaçables de leur passage sur le continent. Des fourrures, des souliers de peau de chevreuil, des raquettes, des instruments grossiers de pêche et de chasse, tel est à peu près tout le bilan de leur contribution industrielle.

On nous dit que nos amis canadiens n'ont pas jusqu'ici envahi en nombre l'exposition de Philadelphie.

Nous les invitons à ne pas manquer cette occasion unique dans un siècle. Ils seront d'abord fiers de la place honorable que leur patrie commune s'y est faite. Le caractère cosmopolite de cette entreprise colossale, où se confondent sans se froisser toutes les nationalités du globe—le mouvement incessant des visiteurs—le bourdonnement de ces mille machines qui obéissent à l'impulsion de la maîtresse machine Corliss avec une si intelligente régularité—la vue de ces antiquités qui essaient de se rallier en face de ces œuvres à peine écloses du cerveau de l'homme—ces fleurs timides du nord rougissant sous les regards hautains des plantes des tropiques—ces wagons qui vous emportent à toute vapeur autour de l'enceinte édifiée du Parc ; voilà un auditoire, un spectacle, une manifestation en permanence qui méritent bien les honneurs et les frais d'une visite.

L'ANGLETERRE.

Le plan d'un Grand Congrès des Puissances Européennes, pour discuter sur les moyens à prendre en vue des prochaines éventualités en Orient, a été finalement abandonné. L'Angleterre voit, en effet, avec humeur, l'attitude récente prise par la Russie, son ennemi née pour le règlement de cette importante question.

Elle craint et avec raison, qu'avant peu le despotisme Russe ne saisisse cette proie qu'elle convoite elle-même et qu'il lui faille conserver quand même. Car une fois le démembrement de la Turquie accompli, elle aurait toutes les raisons de craindre de se voir enlever, un bon matin, cet Empire des Indes qui fait sa gloire et sa prospérité.

A ce sujet MM. Gladstone et Disraeli ne sont guère d'accord. Selou M. Gladstone, la Serbie a droit à son autonomie nationale, tandis que la politique de M. Disraeli tend au contraire à la non-intervention de l'Europe dans les affaires de Turquie. Cela n'a pas empêché que l'Angleterre n'ait envoyé au secours de la Sublime Porte plusieurs de ses officiers, qui combattent aujourd'hui sous les étendards du Croissant contre les Chrétiens.

Voilà, où conduit l'intérêt guidé par la Politique. C'est ainsi, qu'en face de l'Europe civilisée, l'Angleterre donne au monde le spectacle humiliant d'une nation chrétienne prêtant main-forte et combattant pour le succès et la triomphe de l'Islamisme ou de la barbarie sur la civilisation fille née du Christianisme.

UNE DE NOS INDUSTRIES.

Il n'est pas hors de propos, de passer succinctement en revue, les causes de dépression d'une de nos branches d'industrie d'ordinaire les plus achalandées. Chacun sait que depuis quelque temps le commerce de bois a subi sur nos marchés une baisse considérable. On se demande de toutes parts quelle peut être la cause d'une telle dépression ? Sans aller plus loin, personne n'ignore l'état stagnant des affaires en Angleterre de ce temps-ci. Le commerce languit et les grands financiers attendent et espèrent en des jours meilleurs. Jusqu'à présent on avait peu ressenti de diminution de ce côté. Nos marchés s'étaient soutenus quand même, bien qu'on ne laissât pas s'entrevoir qu'il dût en être autrement avant longtemps. Mais sous le coup d'une pression considérable de forces extérieures, cet état anormal pour cette branche de notre industrie, le commerce du bois, s'est transformé en un autre qui lui est beaucoup moins favorable. On peut dire maintenant que le prix du bois, sur nos marchés, a atteint une valeur insignifiante, comparée à celle des années dernières. Peu de demandes, peu ou point de besoins.

Et ce qui rend la situation encore plus aggravante, c'est le fait que les compagnies à bois de l'Ouest viennent maintenant se servir de notre fleuve pour le transport de leurs bois en Angleterre. Afin d'introduire les bois du Michigan en plus grandes quantités dans les marchés européens, on dit qu'il doit se former bientôt une compagnie qui enverra des voiliers de Muskegon, Manistee et autres ports du Michigan, directement en Angleterre, par le St. Laurent ; les premiers vaisseaux de cette ligne, le brigantin Mechanic, la goëlette Challenge et la barquette City of Manitouac sont passés à Québec, en route pour divers ports anglais, la semaine dernière, avec des cargaisons de bois.

On transporte aussi à Québec, en raideux, des quantités peu ordinaires de bois sciés du Michigan. Le flasco du commerce d'été et la stagnation dans les affaires en bois à Chicago, paraissent avoir donné naissance à cette nouvelle entreprise. Si l'on est ainsi ne peut-on pas se demander si de la part des Américains il n'y a pas complètement de compétition sur nos droits commerciaux. Le commerce de bois étant une spécialité pour ce pays-ci, serait-il juste qu'il subit une telle dépression par ces nouveaux débouchés ? On doit donc s'attendre naturellement, si l'entreprise Américaine réussit, à être témoin, avant longtemps de la déperdition réelle de nos produits forestiers.

L'INTERCOLONIAL.

Nous avons dit, l'autre jour, l'injustice révoltante faite à la province de Québec, par le règlement du fret sur l'Intercolonial. Le fret pour un char de fleur coûte \$55 de Toronto à Halifax et \$40 de Québec à Halifax. Ce tarif ruine notre commerce avec les provinces maritimes.

Nous avons été le premier à signaler cette injustice.

Que fait donc la presse libérale ? L'esprit de parti l'a aveuglé telle au point de lui faire entièrement sacrifier les intérêts du Bas-Canada ? Pourquoi, tout ensemble, dans une question semblable, ne réclamons-nous pas que justice soit accordée à notre province ?

Il y a, au-dessus des partis, l'intérêt national qui doit dominer, devant cet intérêt les haines doivent s'apaiser. Mais non, c'est un système strictement suivi chez la presse libérale, de garder le silence le plus absolu à l'égard des mauvaises et des fautes que commet l'administration fédérale.

Notre province marche rapidement à la ruine, et personne n'élève la voix ! Que fait donc le Journal de Québec ?

Il est grand temps que les citoyens surveillent attentivement les affaires publiques, leur indifférence aura de tristes résultats. L'hon. Mackenzie poursuit son œuvre d'aneantissement contre nous, si nous le laissons faire, bientôt il sera trop tard, pour réparer tout le mal qu'il nous fait.—Courrier du Canada.

UN MOT SUR LA GUERRE TURCO-SERBE.

La guerre se poursuit avec acharnement dans l'Orient. Tantôt la victoire semble vouloir se déclarer en faveur des serbes, tantôt pour les Turcs. A Gurgustovatz, après une sanglante bataille, les Turcs se sont emparés de fortes positions qui leur ouvrent le chemin de la Serbie. La question d'un congrès des puissances est finalement ajournée. On croit qu'avant peu la Grèce déclarera la guerre à la Turquie. A Maltezoor l'avantage est encore resté aux Turcs, ce qui du coup interromp toutes les communications entre Alexinatz et Saitchar.

Après la sanglante bataille de Gurgustovatz, les Serbes se sont enfuis vers Alexinatz. Ils ont ensuite commencé le siège de Trebigne, 2,000 volontaires de l'armée de la Drina sont entrés en Bosnie. Les Serbes ont battu la division Egyptienne, campée entre Senetza et Noni Bazar. Après la victoire de Gurgustovatz, les Turcs ont continué leur marche vers le Nord. On croit que le gros de l'armée Serbe va se retirer devant l'armée turque et ne laissera qu'une garnison à Saitchar. Les deux armées Ottomanes se réuniront pour marcher sur Paratchin. Les soldats d'Oman Pacha sont impatientés à livrer bataille. Aussi, croit-on, que sous peu de grandes batailles seront livrées. On s'attend que la Serbie demandera la paix avant longtemps.

A l'exception de 12,000 hommes, toute l'armée turque est en campagne. Les Turcs ont incendié 60 villages et massacré 12,000 personnes. A Bilok plus de 7,000 cadavres gisent sans sépulture, exposés aux feux du soleil depuis le 12 mai dernier. Aux environs de Trebigne le général Serbe Leschjinn a cerné et tient en échec Moutchar Pacha. En tout cas, il est assez difficile de préciser exactement la situation de l'armée Serbo-Turque, vu que les communications officielles sont devenues d'une difficulté extrême. Aussi n'est-il pas rare de voir des dépêches officielles contredites et remplacées au lendemain par d'autres d'un sens tout opposé.

USAGE DU BAIN.

En ces jours, où notre petite ville, qui ne vent être surpassée par aucune, vient d'inaugurer de superbes Bains, il n'est pas, sans importance, de répondre à une question, résolue déjà par la science et l'expérience, savoir : Est-il dangereux de se plonger dans l'eau froide lorsqu'on est en sueur ? Y songez-vous bien, se jeter à l'eau en sueur ; c'est se vouer à une mort certaine. Les moins prudents sont persuadés qu'il ne faut pas toucher à l'eau de rivière, du moment où l'on a chaud, et ceci se dit même dans certains livres d'hygiène. Ne voit-on pas les baigneurs attendre sur le sable, exposés au vent, que leur corps ne soit pas en transpiration pour se plonger dans la mer ?

De peur d'un refroidissement trop subit, ils ont soin de se laisser refroidir à l'air. On ne saurait cependant se tromper davantage et mieux chercher le danger sous prétexte de l'éviter. Il n'est nullement dangereux de se plonger dans l'eau froide en sueurs. Non-seulement ce danger n'existe pas, mais il n'est pas de pratique plus saine pour éviter un refroidissement ou un rhume. En effet, quand le sang est à la peau, la transpiration est énergique, la faculté de se refroidir est portée au maximum ; la sueur ruisselle sur la peau, pour peu qu'on reste à l'air, la rapidité de l'évaporation est exaltée, il y a soustraction de chaleur, le sang reste à la surface et se refroidit.

Si l'action n'est que passagère, on gagne un simple courant d'air; si elle est prolongée, le refroidissement atteint des couches profondes et la maladie se déclare sous un bref délai: fluxion de poitrine, pleurésie, etc., etc.

Le Révd. Ths. M. Olivier Mauraull, Ptre. professeur au séminaire de Nicolet, vient de mettre en brochure un célèbre discours sur S. Thomas d'Aquin, prononcé le 27 juin dernier. Nul doute que ce chef-d'œuvre de science et d'éloquence du distingué professeur, ne rencontre partout l'accueil bienveillant qui lui est dû.

la même ligne de l'article ler du dit règlement soient biffés jusqu'au mot « Règlement » inclus dans la neuvième ligne du même article et que le règlement ainsi amendé soit adopté — et qu'un comité composé du Maire, J. N. A. McConville et Godin Eer., soit chargé de s'entendre avec toute personne qui voudra entreprendre tel aqueduc, et dans le cas où on offrirait de faire un aqueduc en fer, les conditions en soient étudiées, et que rapport soit fait mercredi prochain.

le que les patates peuvent être rendues poisseuses par son usage; mais il ne peut exister de doute sur la parfaite innocuité de cette substance, en tant que les tubercules sont concernes. Les patates récoltées ne sont nullement affectées par l'usage fait du Vert de Paris en la manière ci-dessus décrite. Mais en faisant usage de cette substance, qui est un poison violent pour l'homme et pour les animaux, il faut avoir soin de n'en point ingérer. Il serait dangereux d'en avaler, même une très-faible dose; il serait dangereux d'en respirer la poussière; il serait dangereux de laisser les animaux brouter des feuilles de patates qui en auraient été saupoudrées.

PROGRÈS.—Nous sommes informé que les citoyens du village de St. Félix de Valois ont décidé de se faire construire un aqueduc dans le cours de l'été, et que le contrat en a même été donné le 9 du courant, à M. Pierre Contu, marchand du lieu.

1876 CIRCULAIRE 1876 POUR L'AUTOMNE. VIS AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE. Nous annonçons à nos PRATIQUES de la CAMPAGNE que nos COMMISS-VOYAGEURS sont malade en voyage avec un grand assortiment d'échantillons de Pelletteries pour MESSIEURS, DAMES et ENFANTS, CHAPELLERIE, de toutes sortes, CASQUETTES, ECUSSEMENTS et en DRAP, MITAINES, GANTS, etc., formant une collection de MODES TRÈS-NOMBREUSES.

Si l'intervertissant, on a la précaution de soumettre le corps en pleine transpiration à une immersion générale d'eau froide, l'évaporation est brusquement arrêtée; le sang, loin de perdre de la chaleur reflue dans les cavités chaudes et se met à l'abri contre le refroidissement. Tout danger a alors disparu.

D'après une dépêche, l'hon M. Disraeli est sur le point d'être élevé à la pairie, avec le titre de Lord Beaconsfield.

Voilà l'amendement, étant mis aux voix est repoussé sur la division suivante: Pour, Edd. Guilbault, E. Asselin, P. E. McConville et J. N. A. McConville. Et après quelques pourparlers au sujet des canaux, la séance fut levée.

Plus de 2000 boîtes de bleuets arrivaient samedi sur les marchés de Québec. D'après les journaux de Québec ce fruit est plus abondant qu'il n'a jamais.

—On dit que deux ou trois de nos cultivateurs distingués représentant Québec, au prochain concours international qui aura lieu à Philadelphie le 15 du mois prochain.

MAISON A VENDRE AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES. CETTE JOLIE MAISON avec galerie, située sur la Rue St. Charles Borromeo, et faisant face à la Rue Notre Dame, dans la Ville de Joliette, contenant dix appartements—avec cour, grande cave, écurie, remise, hangar, puits, latrine et autres bâtiments.

Les affaires municipales dans notre Capitale Provinciale sont dans un état alarmant. D'après le Canadien, c'est un véritable chaos.

Le vent est au feu et aux incendies depuis quelques jours. Les forêts d'une partie du Nouveau-Brunswick sont en feu. Dans la vallée de l'Ottawa, l'incendie embrasse une étendue de 15 milles de long et 3 milles de large. Aussi, assure-t-on, que les cultivateurs de ces endroits, quoique non atteints par le feu, ont cependant à souffrir beaucoup de l'extrême sécheresse qui règne depuis un mois dans ces localités.

Il n'est personne de ce temps-ci qui ne se préoccupe sérieusement de l'appréhension de ce terrible fléau destructeur. L'important est donc de trouver un moyen de le combattre et de le détruire. Plusieurs expédients ont été jusqu'à ce jour suggérés, mais il n'en est aucun reconnu plus efficace et qui peut conduire à un résultat plus satisfaisant, pour les champs de patates infestés par la mouche borypholo, que les suivants, savoir:

—Un arc-en-ciel a été observé, lundi dernier, à 9 1/2 heures, dans la traversée de Québec à Lévis. On en attribue la cause, à cette heure avancée, à la refraction et dispersion des rayons colorés de la lune dans les gouttes de pluie. En effet, un fort orage avait éclaté sur les neuf heures.

—Un brave curé de campagne annonce un beau dimanche, que le Sauveur du Monde avait un jour nourri « cinq personnes avec cinq mille poissons. » Un drôle de paroissien se permet de ne rien voir de miraculeux dans ce fait-là.

ALOUER UN MAGASIN et logement situé sur la même Rue, voisin de la maison ci-haut mentionnée et au centre commercial de la Ville. S'adresser à MADAME MELANÇON, Joliette.

La dernière Gazette Officielle du Canada contient les nominations suivantes: James Stratton, de Peterboro Ont., pour être collecteur de Douanes. William Buel Richards, Juge en Chef de la Cour Suprême, pour être administrateur de la Puissance, en l'absence du Gouverneur-Général.

La chaleur qui, depuis l'orage de dimanche, semblait être désormais tolérable, nous est revenue bel et bon avec une apparence de sécheresse insupportable. On nous dit, pourtant, que ses effets seront favorables aux récoltes. Au point de vue hygiénique, la saison présente sera surtout remarquable entre ses devancières. Peu ou point d'indispositions, d'ordinaire si fréquentes dans ces jours caniculaires. Pour ce qui est du confortable, nous pouvons ajouter, sans crainte de nous tromper, que de ce temps-ci nous n'avons rien à envier aux habitants des Zones Torrides, et pour peu que cela dure, il nous faudra payer, quand même, un large tribut aux ardeurs de la canicule.

Le moyen de détail, qui consiste à faire la chasse à l'insecte parfait pour le tuer, à chercher les larves pour les écraser et à cueillir les larves pour les détruire. 2o. Les moyens en masses, qui consistent à répandre sur les larves un poison auquel elles ne peuvent résister. Je dirai qu'il paraît important de combiner ces moyens: mais que le dernier est de beaucoup le plus efficace; qu'il ne faut apporter des uns, des autres, aucune négligence et que la lutte contre l'envahisseur doit être menée à outrance et sans relâche. La chasse à l'insecte parfait se fait quand on le trouve, et peut se borner à tuer chaque mouche à patates aperçue quelque part. Pour procéder à l'écrasement des œufs, on peut choisir l'occasion des jours où le vent agite et retourne le feuillage des plantes de patates; alors en se promenant dans les champs, on voit sans peine les dépôts à écraser, au revers des feuilles. On peut par précaution, et encore parce que la matière ainsi touchée paraît avoir, à la longue, une action vésicante sur la peau, s'armer la main d'un gant.

—Si notre digne beau-père à la plus jolii jardin du village, ça ne veut pas dire que la Fabrique lui a donné un palais pour habitation.

—5,000 sauvages seront présents au Fort Pitt pour la négociation de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba.

RENOVATEUR REMÈDES NATURELS. DES MONTAGNES VERTES. La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.

Une dépêche spéciale adressée au Telegram de Toronto, dit que l'emprunt de 8850,000 que le gouvernement de Québec veut prélever pour la construction du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, a été mis sur le marché à 98.

Après les affaires de routine. Le Secrétaire présente un compte du Sherif du District au montant de \$5.50 pour pension de prisonniers condamnés en vertu des règlements de cette Corporation—renvoyé au comité des finances.

Le Vert de Paris est un poison violent. Il ne faut pas ajouter la moindre confiance à toutes ces poudres et ingrédients qu'on débite à grands renforts d'affiches et qui ne sont, comme la plupart des annonces de drogues, que les produits du charlatanisme, exploitant la crédulité publique. Rien n'empêche d'expérimenter diverses substances, mais il ne faut pas se reposer sur l'attente de résultats incertains. Ainsi le public doit se garder d'acheter ces drogues qu'on a déjà commencent à colporter par les campagnes.

—M. Fabre Provencher, qui avait en l'occasion d'observer la mouche des patates dans l'Illinois, en mai 1876, fut un des premiers en Canada, à donner l'alarme dans son journal Le Naturaliste, (numéro décembre, même année), il en a parlé de nouveau en 1875, (numéro de juin et juillet); d'autres feuilles aussi et ont parlé et ont mis le public sur ses gardes. Les journaux politiques ne manquent pas de se joindre aux revues spéciales et aux publications périodiques dans cette occasion. Espérons que tous ces appels ne resteront pas sans échos, et que chacun faisant sa part, le pays sera garanti pour les plus désastreux effets au moins d'un fléau qui pourrait autrement être tout-à-fait vaincu.

—M. Alfred M. Cotte, Journaliste, écrivain distingué, vient de fonder à New-York, une Revue hebdomadaire intitulée « L'Echo des Deux-Mondes. » D'après le Numéro Spécimen de L'Echo des Deux-Mondes sera publiée avec un très bon esprit. Succès encore à cette nouvelle feuille.

MOULIN A VENDRE. MARDI, LE 22 AOUT COEURAN A MIDI. DAME ANGLIQUE DELANAUDEIRE, vendeuse au Moulin à Farine, situé en la paroisse de Lavallée. La vente aura lieu à la PORTE DE L'EGLISE DE LAVALLÉE.

On annonce ce matin que, par suite du dernier incendie de l'établissement lithographique Burland-Dubrats, la publication de l'Opinion Publique est forcément retardée d'une semaine. Les pertes éprouvées par la dite compagnie s'élèvent à un montant de \$10,000.

Après avoir parlé sur ce sous-amendement, quelques conseillers s'apercevant que la motion en amendement de M. McConville n'avait pas été secondée et qu'il était hors d'ordre ainsi que le sous-amendement, M. J. N. A. McConville secondé par P. E. McConville propose qu'« le projet de règlement soumis par M. Godin pour un privilège à être accordé à M. Payton pour construire un aqueduc pour approvisionner d'eau la ville de Joliette, ne soit pas maintenant approuvé et adopté, et qu'un comité, composé de MM. Asselin, Guilbault, Godin, et J. N. A. McConville soit nommé pour s'entendre avec M. J. O. Foucher ou tout autre citoyen de Joliette sur des conditions avantageuses pour accorder tel privilège et faire rapport, mercredi prochain »

—M. Lafortais, secondé par M. le Dr. Boulet fait motion en sous-amendement que tous les mots du dit amendement soient retranchés et que les suivants soient substitués.—que les mots après le mot transporté dans

—M. Alfred M. Cotte, Journaliste, écrivain distingué, vient de fonder à New-York, une Revue hebdomadaire intitulée « L'Echo des Deux-Mondes. » D'après le Numéro Spécimen de L'Echo des Deux-Mondes sera publiée avec un très bon esprit. Succès encore à cette nouvelle feuille.

—M. Alfred M. Cotte, Journaliste, écrivain distingué, vient de fonder à New-York, une Revue hebdomadaire intitulée « L'Echo des Deux-Mondes. » D'après le Numéro Spécimen de L'Echo des Deux-Mondes sera publiée avec un très bon esprit. Succès encore à cette nouvelle feuille.

VENTE PAR LE SHERIF DISTRICT DE JOLIETTE. Dame A. Perrault vs T. T. Rivard — Un emplacement situé en la ville de Joliette de 36 x 117 pieds, borne en front par la rue St. Gills, Borromeo, en arrière par une ruelle ou allée, d'un côté par Jos. Turcotte et de l'autre côté par Francis B. Dubouche, avec maison, hangar, etc., et passage mitoyen. Vente MERCREDI, le 30 AOUT 1876, au bureau du Sherif, Joliette.

On annonce ce matin que, par suite du dernier incendie de l'établissement lithographique Burland-Dubrats, la publication de l'Opinion Publique est forcément retardée d'une semaine. Les pertes éprouvées par la dite compagnie s'élèvent à un montant de \$10,000.

On annonce ce matin que, par suite du dernier incendie de l'établissement lithographique Burland-Dubrats, la publication de l'Opinion Publique est forcément retardée d'une semaine. Les pertes éprouvées par la dite compagnie s'élèvent à un montant de \$10,000.

On annonce ce matin que, par suite du dernier incendie de l'établissement lithographique Burland-Dubrats, la publication de l'Opinion Publique est forcément retardée d'une semaine. Les pertes éprouvées par la dite compagnie s'élèvent à un montant de \$10,000.

On annonce ce matin que, par suite du dernier incendie de l'établissement lithographique Burland-Dubrats, la publication de l'Opinion Publique est forcément retardée d'une semaine. Les pertes éprouvées par la dite compagnie s'élèvent à un montant de \$10,000.

On annonce ce matin que, par suite du dernier incendie de l'établissement lithographique Burland-Dubrats, la publication de l'Opinion Publique est forcément retardée d'une semaine. Les pertes éprouvées par la dite compagnie s'élèvent à un montant de \$10,000.

LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE. (L'IMPRIMERIE) MONTREAL.

Atelier Typographique DE LA "Gazette de Joliette."

ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMES TELS QUE CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETTS DE BANQUE, CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS

ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER

PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la "Gazette"

POUR LES AVOCATS : Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas Affidavits pour Saisie-Arrêt avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Conclusions de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparation—Avis de Requêtes pour obtenir un Writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagente.

POUR LES NOTAIRES :

Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMUNES

Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS :

Blancs de Procès-Verbaux de Saisie, Avis, Vente.

POUR LES SEC. - TRESORIERES :

Notes d'valuation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c.

—DE PLUS :—

Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de Comté

Avis de demenagement

GAUCHER & TELMOSSÉ

IMPORTATEURS Ont transporté leurs Magasins, dans les nouvelles bâtisses, Nos. 242 et 244, Rue St. PAUL

AMEDEE DEHAIT.

Groceries & Provisions RUE De LANAUDIERE (Ancienne maison de Frs. St. André) JOLIETTE

A l'honneur, tout en remerciant ses amis de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour, d'annoncer au public qu'il tient un assortiment choi de Groceries.

Le public est respectueusement invité à visiter cet établissement.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE RUE NOTRE DAME.

EDD. GUILBAULT, Propriétaire.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un ASSORTIMENT COMPLET DE

CHAUSSURES

pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions.

Vente en gros et en détail. AU PLUS BAS PRIX.

Joliette, avril 1874.

ASSORTIMENT GENERAL

Groceries, Provisions Liqueurs, &c.

N. B. et St. Chs. Borromée JOLIETTE

M. Chs. Guilbault informe ses amis et le public en général qu'il tiendra constamment un assortiment varié de groceries.

GROceries ET PROVISIONS, VAISSELLE, ETC., ETC.

Qu'il vendra au plus bas prix en gros et en détail.

M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son établissement un assortiment complet de feronneries et quincailleries, ce qui le mettra en mesure de répondre à tous les besoins.

Coin des Rues D. & ST. CHS. BORROMEE JOLIETTE. CHS. GUILB.

LA GAZETTE DE JOLIETTE. JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par la

Société d'Imprimerie de Joliette. (LIMITÉ) Bureau:—Rue Notre-Dame JOLIETTE.

ABONNEMENTS CANADA

Edition bi-hebdomadaire..... \$2 50 Payable d'avance ou dans les 3 mois qui suivent la date de l'abonnement, sinon..... \$3 00 hebdomadaire (d'avance) 1,25

POUR LES ETATS-UNIS

Edition bi-hebdomadaire (un an)..... \$2 75 hebdomadaire..... 1 50

Les frais de poste sont compris dans les deux cas et sont invariablement payables d'avance.

ATTENTION.

Magasin de Chaussures.

L. MENARD

A l'honneur d'annoncer au public qu'il transporte son établissement dans la maison en briques de Madame Lafortune.

RUE NOTRE DAME. Où il tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de CHAUSSURES

—CONSISTANT EN— BOTTINES de toutes sortes pour Dames et enfants, Batacs, Congress, Souliers pour Hommes.

qu'il peut vendre à

TRES BAS PRIX. L. M. fait les chaussures à ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont donnés. Ouvrage garanti. Joliette, 8 Juin 1874.

ATELIER DE PIERRES ET DE MARBRE DE LA PUissance. 65 A 69 ET 72 RUE BLEURY. MONTREAL. H. L. GODFRAY.

MARBRE POUR MONUMENTS, TOMBEAUX, MORTUAIRES, MANTEAUX DE CHEMINÉE, ET POUR MEUBLES. Et toute espèce d'ouvrages de Marbre et de Pierres pour les Cimetières. Dessins envoyés sur application. 25 Fevr. 1875



N. I. CHARLAND

Tailleur RUE MANSEAU Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Veillon & D. Lésormier, Ecr. Nota vis

M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude.

Joliette, Avril 1874

Tableau de l'arrivée et départ des trains du District de Joliette et à d'autres endroits voisins

MALLES QUOTIDIENNES.

Table with columns for ARRIVÉE, DÉPART, and train details like '1 Maille pour Montréal, arriant à St. Paul, L'Assomption et St. Paul l'Érmitage'.

MALLES TRI-HEBDOMADAIRES.

Table with columns for ARRIVÉE, DÉPART, and train details like '1 Maille de Ste. Elizabeth à Berthier'.

MALLE BI-HEBDOMADAIRE.

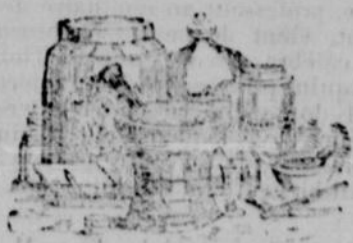
Table with columns for ARRIVÉE, DÉPART, and train details like '1 Maille de St. Théodore de Chertsey à Rawdon'.

MALLES HEBDOMADAIRES.

Table with columns for ARRIVÉE, DÉPART, and train details like '1 Maille partant le mardi matin de St. Jean de Mathis'.

MALLES QUOTIDIENNES.

Table with columns for ARRIVÉE, DÉPART, and train details like '1 Maille de St. Jacques, St. Alexis, Ste. Julie'.



Dr. LAURIER & FILS

Pharmacie de Famille, (En face de l'Eglise)

Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés. Les mères de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants.

UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modérés, tous les articles de toilette du meilleur goût. ON Y VEND aussi du soda et du gingiver ale et l'on y tient un dépôt, au Centre, de renommée de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail.

LES LAURIER & FILS. Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes atteintes de cancers, de chancres et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice. Venez le consulter Joliette, 1 Avril 1874

BOIS DE SCIAGE

500,000 Pieds de Bois à Vendre CHEZ A BOIS DE JOLIETTE

CONSTANT EN : PLANCHES DE 1 POUCE, MADRIERS DE 2 POUCE, MADRIERS DE 3 POUCE, EN PINS ET EN EPINETTE

100,000 LATTES, BOIS DE CHARPENTE

La COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de ce occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour

Planer, mortaiser et embouvetter. Et qu'elle pourra livrer tous les bois entiers et en pièces pour la construction. Joliette, Avril 1874

BOIS DE CONSTRUCTION A VENDRE.

M. ANTOINE GAUDET, offre en vente une quantité considérable de bois de construction, de charpente et cadre, de toute dimension, de 20 à 30 pieds longueur.

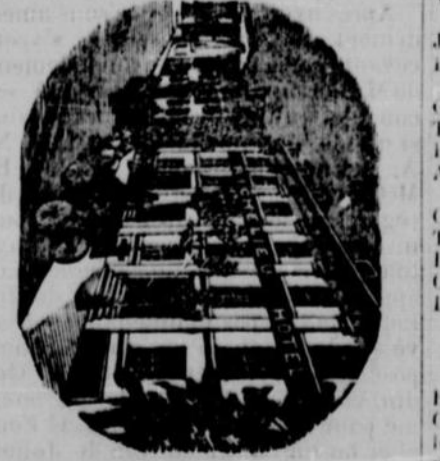
Planches, Madriers de pin, de sapin, Lattes, Bardeaux, Perches, Bois à Colombages, &c., &c., &c.

Les personnes désireuses de faire aucun achat de quelque quantité de bois, gagneront beaucoup en me donnant leurs ordres et devis, avant le commencement de l'hiver.

Les ordres, devis et commandes peuvent être reçus tous les jours à Joliette, chez M. George Leblanc, hôtelier, ou chez le sous-signe, au Lac Beauport, St. Jacques. Termes faciles, conditions libérales.

ANTOINE GAUDET, Commerçant de bois. Joliette, 21 sept. 1875.

Hotel Richelieu MONTREAL.



Cet HOTEL si favorablement connu sous la direction du présent propriétaire a été amélioré et agrandi de 40 chambres à coucher, une salle de Billard, un Bureau de Télégraphie et un restaurant servi à toute heure.

Et Omnibus à l'arrivée des Trains et des Bateaux à Vapour. ISIDORE B. DUROCHER, Propriétaire. Montreal, 12 Avril 1875.



Cour du Banc de la Reine

ayant Jurisdiction Criminelle dans et pour le District de Joliette, avec pour au Palais de Justice de la ville et district de Joliette, le 15 AOUT 1876, à dix heures de la nuit midi. En conséquence, le Juge a ordonné à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce District et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes, de donner avis à tous les Juges de Paix, Coroners, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, pour faire tout ce qui leur appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives.

B. H. LEPROHON, Sheriff. Bureau du Sheriff Joliette, 1er Aout 1876



A Court of Queen's Bench

holding Criminal Jurisdiction, in and for the District of Joliette, will be held in the COURT HOUSE in the Town of Joliette, in the district of Joliette, on FRIDAY, the FIRST day of month of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon. In consequence, I give public notice to all who intend to proceed against any prisoner in the common goal of the said District and to others that they must be present then and there, and I give notice to all Justices of the peace, coroners, and peace officers in and for the said District, that they must be present then and there with their records, rolls, indictments and others Documents in order to do those things which belong to each of them in their respective capacities.

B. H. LEPROHON, Sheriff. Sheriff's Office, Joliette, 1st August 1876

A VENDRE.

1. Un emplacement de 45 pieds de front sur 4 arpent de profondeur, situé sur la rue St. Barthélemy, en la Ville de Joliette, batic de maison et dépendances. 2. Un emplacement situé au même endroit et voisin du premier, comprenant 45 pieds de front sur 1/2 arpent de profondeur, batic d'une boutique de Tailleur avec tous les agrès et accessoires. L'acquéreur pourra acheter, au même temps que le premier lot, une quantité d'espace suffisante pour la tannerie ou tout autre usage.

Pour les conditions s'adresser au propriétaire sous-signe. BENJAMIN GUILLET, Joliette. 14 Aout 1875.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE

DU CANADA.

CAPITAL..... \$1,000,000

Bureau:—245, Rue St. Jacques MONTREAL

Président: Col. A. C. DELLOMBIERE HARWOOD, D. A. G. Vice-Président: Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR-GERANT ET SECRETAIRE: EDWARD H. GOFF, Ecr.

DI RECTEURS :

Col. A. C. Dellobriere Harwood, Montreal; Rev. P. Desjardins, (Evêque) Montreal; Wm. Angus, Ecr., Montreal; J. B. Pothier, Ecr., N. P., Rivière du Loup; G. Monour, Ecr., M. P., St. Jean; Président de la Banque de St. Jean; G. Baby, Ecr., M. P., Joliette; Thos. Logan, Ecr., Sherbrooke; Edouard H. Goff, Ecr., Montreal; Arthur Daussean, Ecr., Montreal; Editeur de la Miroir.

Col. A. A. Stevenson, Montreal; T. H. Mahoney, Ecr., Québec; L. B. A. Charlebois, Ecr., Laprairie; Chs. Frs. Panchaud, Ecr., S. D., Valcartier; L. H. Elais, Ecr., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but expressif d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont desirés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement bon à la Compagnie le boucher de renouvellement et d'affaires le pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux.

Montreal, 20 Avril 1876